

Interview de Jean-Claude Juncker (Luxembourg, 27 janvier 2011) – Extrait: les intérêts vitaux du Luxembourg à préserver

Source: Interview de Jean-Claude Juncker / JEAN-CLAUDE JUNCKER, Elena Danescu, prise de vue : Alexandre Germain.- Luxembourg: CVCE [Prod.], 27.01.2011. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:02:04, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jean_claude_juncker_luxembourg_27_janvier_2011_extrait_les_interets_vitaux_du_luxembourg_a_preserver-fr-f21c05aa-bf29-463a-8b83-07f51a01163a.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Jean-Claude Juncker (Luxembourg, 27 janvier 2011) – Extrait: les intérêts vitaux du Luxembourg à préserver

[Elena Danescu] Quels sont les intérêts vitaux que le Luxembourg a dû, sous Pierre Werner, et doit encore aujourd'hui préserver dans la construction européenne?

[Jean-Claude Juncker] Enfin, je crois que l'intérêt principal qui est européen et national à la fois, consiste à faire en sorte que l'ambition européenne ne s'affaisse pas, ne retombe pas, ne s'amenuise pas, ne s'affaiblisse pas. Il n'y a pas de distinction à faire entre les grandes affaires européennes et les affaires luxembourgeoises. Les affaires luxembourgeoises prennent du sens parce qu'elles s'inscrivent dans un contexte européen. Les affaires européennes deviennent digérables pour le Luxembourg parce que nous nous sentons englobés dans ce vaste mouvement continental que constitue l'Union européenne. Mais il y a parfois des intérêts nationaux qui pour un instant peuvent paraître s'opposer à l'intégration européenne. Pendant longtemps, il y avait un différend entre le Luxembourg et certains de ses partenaires sur des questions fiscales. Non pas sur le fond mais sur le moment où il fallait donner un profil plus européen aux questions fiscales. Il y avait pendant de longues années la lutte pour les intérêts luxembourgeois en matière de siège pour les institutions européennes. C'étaient deux combats que Werner a dû mener et que moi je n'ai pas menés avec le même enthousiasme parce qu'étant au gouvernement à une autre époque, et étant Premier ministre à une autre époque, je n'ai pas considéré que la diplomatie luxembourgeoise pouvait se résumer à la seule fiscalité, à la seule question de siège. Ce qui, à l'époque de Werner, outre les grandes avancées que l'Europe sous son égide a pu accomplir, constituait deux domaines où le Luxembourg, parce qu'isolé et parce que non appuyé par ses voisins, devait montrer les dents.